

Football/9e journée du championnat national de première division, AS Pélican/Mangasport : 0-0, hier

Une rencontre équilibrée



Photo : James Angelo Loundou/ L'Union

le milieu de terrain de l'AS Pélican, Michael Sefah (arrière-plan) et ses coéquipiers ne pourront pas disputer les playoffs.

Fiche technique

Compétition : National-Foot 1 (9e journée)
Lieu : stade Jean-Koumou de Lambaréné
Match : AS Pélican/Mangasport, 0-0
Nombre de spectateurs : non communiqué
Arbitre : Otogo Castane, assisté de M. Moussounda et R. Nguema Bikoro. 4e arbitre : R. Biyang. Commissaire : E. Oguera.
Avertissements : Heyong Essono (13e), Edzang Mve (42e), Sefah (60e) de l'AS Pélican, et à Assayi (21e), Obia (52e) de Mangasport.
Temps : clément
Terrain : tracé
Pelouse : tondue

Les équipes :
AS Pélican : Ango-Ango, Moubouyou, Ibrahim, Edzang Mve (cap), Heyong Essono (Nani Nono, 39e), Diallo (Sarpong, 85e), Nguema, Yanga Yanga (Ndong Nzong, 62).
Entraîneur : Koffi Muni.
Mangasport : Kantsouga, Mouele (cap), Etoua, Ngorian, Assayi, Obia, Loufilou, Miyogho, Ipamy (Nze, 86e), Lengoualama, Ndoutoumou (Ntsitsigui, 76e).
Entraîneur : Kevin Djony.

Ce qu'ils en pensent

Kevin Djony, coach de Mangasport : « Sentiment mitigé. Mais, nous sommes contents d'avoir pris un point à l'extérieur à pareil moment. Car, au moment où les points deviennent chers, venir contraindre un adversaire au nul sur ses installations, c'est une bonne opération pour nous. Au terme d'un match qui a été équilibré. Nous avons eu beaucoup d'occasions vendangées. La prochaine journée nous recevons Stade Mandji. Il faut forcément que nous figurions dans le carré d'as qualificatif. »

Koffi Muni, coach de l'AS Pélican : « C'est dommage que tous les matches que nous jouons se soldent par des nuls. Nous allons continuer à nous battre en espérant prendre part à la phase des playoffs. Par ailleurs, nous devons maintenir l'équipe en première division. Nous venons d'assister à un bon match au cours duquel les enfants se sont bien battus. Dommage, la chance n'était pas de notre côté. Nous pensons déjà à notre prochain match contre Missile FC à Libreville. »

MM
Lambaréné/Gabon

A l'instar de la saison dernière sur ces mêmes installations sportives de Jean-Koumou, AS Pélican a été contrainte, hier en deuxième heure, au partage des points par Mangasport, le club de la Comilog : 0-0. Un score qui reflète la physionomie de cette confrontation au cours de laquelle les deux équipes ont quasiment opté pour la même philosophie de jeu. Laquelle s'est basée sur la recherche du jeu en profondeur. D'où,

les opportunités de but que chaque club, actif en milieu de terrain, s'est offertes.

Face à l'artillerie offensive du club de la Comilog qui s'est présenté en 4-3-3, l'entraîneur d'AS Pélican, Koffi Muni, a densifié son système défensif. Lequel, agressif, s'est souvent projeté vers l'avant. Même lorsque le médian Issah sort sur blessure, le club cher à Richard-Auguste Onouvié, un peu retranché dans sa base à l'entame de la partie, donne des frayeurs à l'équipe visiteuse. Notamment à une minute de la pause, lorsque Diallo, profitant d'une toile

défensive d'Assayi, est incapable de battre le portier Kantsouga (44e). « La différence peut se faire au niveau des actions individuelles à la reprise », analyse Medar Lusadusu. Cet avis aurait pu avoir son sens si les joueurs des deux équipes, tactiques, actifs sur l'aire de jeu et, surtout, présents au plan de la combativité, ne se montrent pas fébriles et maladroits à la finition. Lengoualama de Mangasport, se mêlant les pinceaux après avoir hérité d'un bon ballon du remuant Ndoutoumou (55e), est la parfaite illustration de cette maladresse inouïe. Avec lui, le Pélicanidé Nani

Nono qui, seul au deuxième poteau dans le temps additionnel, manque d'arguments techniques pour battre le portier du club de la Comilog. Le courageux Kantsouga, à l'aide d'une claquette désespérée, dévie en corner le lob quelconque de l'attaquant d'AS Pélican (90+2). En première heure, la formation de Stade Migovéen qui a aligné les joueurs de la D3, n'a pas tenu la dragée haute, face à Lozosport de Mulundu : 0-4 (nous y reviendrons).



APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET GABON

Projet : Programme de remise à niveau des Infrastructures du Transgabonais (PRN)
Réparation des ouvrages d'art

Objet de l'AMI : Sélection d'un Consultant (bureau d'étude) pour une mission de maîtrise d'œuvre (MOE) avec assistance au maître d'ouvrage (AMO) dans les travaux de réparation des ouvrages d'art du réseau Transgabonais

Dans le cadre de la réhabilitation du Chemin de Fer Transgabonais, l'Etat du Gabon a fait un emprunt auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer sa part dans le Programme de remise à niveau, à savoir la réhabilitation des Infrastructures Ferroviaires.

La SETRAG, concessionnaire du Transgabonais a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du projet : **Programme de remise à niveau des Infrastructures du Transgabonais – Réparation des ouvrages d'art.**

Les Services du consultant auront pour objet **Mission de maîtrise d'œuvre (MOE) avec assistance au maître d'ouvrage (AMO) dans les travaux de réparation des ouvrages d'art du réseau Transgabonais**

La SETRAG invite les consultants à manifester leur intérêt pour la fournir des Services décrits ci-dessus.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les Etats étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

Les consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Pour sa compétence technique, il sera chargé par la SETRAG de concevoir ou valider le projet, d'assurer la conformité architecturale, technique et économique de la réalisation du projet objet du marché, de diriger et de contrôler l'exécution des travaux et de proposer leur réception et leur règlement, d'assister la SETRAG pendant la période de parfait achèvement.

A titre indicatif, le Projet concerne l'assistance et le suivi des travaux de réparation de 50 ouvrages d'art sur les 52 répartis entre les PK 47+069 et 641+106 du réseau Transgabonais. Datant de 1986, ils sont constitués d'ouvrages en béton (12 ponts en béton armé précontraint, 3 ponts en béton armé, 3 dalots, 3 ponts routes) et d'ouvrages métalliques et ponts mixtes (14 ponts à tabliers métalliques, 2 viaducs, 15 ponts mixtes).

La SETRAG dressera une liste restreinte de 6 candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels elle adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- > L'expérience générale dans le domaine du génie civil, particulièrement des ouvrages d'art (MOE et AMO des travaux de réhabilitation des ouvrages d'art, étude et diagnostic)
- > L'expérience dans des projets similaires en maîtrise d'œuvre avec assistance au maître d'ouvrage ;
- > La compétence dans le domaine de l'audit et du contrôle des travaux, suivi et exécution, analyse, contrôle et réception des ouvrages, etc. ;
- > La logistique nécessaire au suivi des travaux et au déploiement le long du Transgabonais (zone équatoriale) ;
- > La capacité financière (chiffre d'affaire sur les 3 dernières années, comptes de résultat, accès à des facilités de crédit ou liquidités etc.)

Le bureau d'étude peut s'associer avec d'autres bureaux d'étude pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Si le consultant est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure :

- Une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres.
- OU
- Une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé.

Les bureaux d'étude intéressés peuvent obtenir l'annexe de l'AMI et des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous les jours ouvrables **entre 09 heures à 15 heures**. Les manifestations d'intérêt écrites en langue française en trois (03) exemplaires (01 original et 02 copies + 1 clé USB) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier au plus tard le **28 Juin 2018 à dix (10) heures, heure locale**.

SETRAG, BP 578, Direction Générale
Route de OWENDO – LIBREVILLE (GABON)
Nohine LO – Directeur du Programme d'Investissement (DPI)
Téléphone / Fax : +241 01.70.83.01
E-mail : appel.offres@setrag.com

LE DIRECTEUR GENERAL